



LOIRET

Un récent rapport démontre que le chômage nuit à la santé des personnes qui le vivent

« C'est une souffrance à bas bruit »

Interview

34

% des chercheurs d'emploi estiment que leur état de santé s'est dégradé pendant leur période de chômage, selon le baromètre annuel Opinion Way de l'association Solidarités nouvelles face au chômage. Pire, entre 10.000 et 14.000 décès seraient imputables, chaque année, au chômage.

C'est ce que l'on peut lire dans un rapport (*) de l'association, qui entend sensibiliser sur cette réalité méconnue du chômage. Décryptage avec Vincent Godebout, délégué général de SNC.

n Pourquoi avoir choisi ce thème ? Lorsque l'on est au contact de 4.000 personnes en recherche d'emploi, on entend beaucoup de choses et on constate beaucoup de choses, comme le fait que l'état de santé des chercheurs que nous accompagnons se dégrade. Il nous a semblé important d'en parler. C'est un sujet méconnu en France. Dans les pays d'Europe du Nord, on identifie clairement les personnes au chômage dans les statistiques. En France, on parle de « personnes sans activité », ce qui n'est pas du tout pareil.

n Pourquoi n'en parle-t-on pas en France ? Pour une raison de regard porté sur les chômeurs. Il y a une stigmatisation des chômeurs dans notre pays. Ça crée un contexte gé-

n Sur quelles données vous êtes-vous basés pour construire ce rapport ? On a analysé toutes les données publiques existantes. Nous nous sommes aussi appuyés sur notre baromètre annuel et sur les retours de nos bénévoles.

n Quels sont les effets du chômage sur la santé ? Ils peuvent être d'ordre psychologique, liés à la dépression de soi, à l'isolement, la solitude. Avec des conséquences qui peuvent aller jusqu'au suicide.

On constate des pathologies cardiovasculaires plus fréquentes et des comportements addictifs, qui débutent ou se renforcent pendant la période de chômage. Il y a aussi tous les effets liés à une mauvaise alimentation ou un manque d'activité physique. On observe également aussi qu'un certain nombre de chercheurs d'emploi renoncent aux soins, pour des raisons financières, d'isolement psychologique, ou par manque d'accès aux soins. C'est une souffrance à bas bruit.

n En quoi les caractéristiques actuelles du marché du travail renforcent-elles ces impacts ? On assiste à des parcours professionnels de plus en plus hachés, avec des contrats de plus en plus courts. Il y a toujours une forme d'incertitude qui génère du stress.

n Combien de personnes sont concernées ? Tous les demandeurs sont potentiellement concernés.

mage en matière de dépenses sociales ? C'est très difficile. Les données sont inexistantes.

n Que proposez-vous ? Déjà, que tous les acteurs se mettent autour de la table ! Nous proposons également la mise en place d'une visite médicale obligatoire pour les personnes sans emploi, à 6 mois de chômage, et à deux ans, pour faire un point. Il y a aussi un travail à faire pour améliorer la couverture complémentaire des chercheurs d'emploi.

Enfin, je dirais qu'en tant que citoyen, on a tous un rôle de prévention à jouer, en recommandant aux chômeurs de notre entourage de se faire accompagner le plus tôt possible.

n Comment ce rapport a-t-il été accueilli ? Il y a déjà eu des avancées : comme la constitution d'un groupe de travail Pôle emploi/Cnam sur le sujet ou le recrutement d'un référent santé chez Pôle emploi, au niveau national. Santé publique France devrait également mener une étude sur le sujet.

(*) Le rapport est consultable sur le site snc.asso.fr.

Contact. Pour contacter le groupe orléanais de SNC : snc.orleans@gmail.com.

Marion Bonnet ■

ral qui n'est pas très porteur.

Parution : Quotidienne

Diffusion : 29 537 ex. (Diff. payée Fr.) - © OJD DSH 2017-2018

Audience : 175 000 lect. (LNM) - © AudiPresse One 2016

n Peut-on estimer le coût du cho-



Tous droits réservés La République du Centre 2019
8278E561010aF10BF05204C1BD02017A19794811B90B09C3D00DF10